

2^e Fête de la laïcité du 9 décembre 2010

PRÉSENTATION DE C.L.I.O.

Bienvenue à tous pour la célébration du 105^{ème} anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Eglises et de l'État du 9 décembre 1905 ;

I °) C.L.I.O. est une association qui a vu le jour à l'automne 2009. C'est l'occasion de fêter le premier anniversaire de sa création, et de la 2^{ème} célébration de la fête de la laïcité organisée à Nice.

Cercle de réflexion philosophique, elle est indépendante de tout parti, syndicat, église. C'est donc un espace dans lequel on ne cherche pas à **être conforté mais à être ébranlé**, dans lequel on s'efforce de pratiquer le détachement, l'interrogation, l'examen critique de tous les préjugés ou slogans simplificateurs cultivés par certains et destinés à asservir les consciences. Elle vise à sortir de l'étroitesse de pensée dans laquelle nous enferment nos appartenances respectives, pour essayer de répondre à cet idéal des lumières que le Philosophe Emmanuel Kant appelait « **la maxime de la pensée élargie** ».

Elle a entre autres pour vocation de **célébrer** les grands événements de pensée qui ont transformé et qui continuent de transformer l'humanité. C'est ce qu'indique l'étymologie du le verbe grec « Kléo » : Célébrer. Clio est le nom d'une muse, la muse de l'histoire, elle est fille de Mnémosyne, la Mémoire mère des muses et dans l'esprit de cette filiation symbolique elle est fille de la mémoire comme ses neufs sœurs, fruits de 9 nuits d'amour avec Zeus, qui **président à la pensée** sous toutes ses formes : éloquence, persuasion, sagesse, histoire, astronomie. Citons en passant, entre autres, Calliope pour la poésie épique, Terpsichore la poésie légère, Melpomène et Thalie pour la tragédie et la comédie. D'autres traditions en font les filles d'Harmonie, symbole de la primauté de la musique dans l'univers pour signifier comme le fait remarquer Hésiode qu'elle doivent accompagner les princes et **leur dicter des paroles persuasives et les mots qu'il faut pour apaiser les querelles et rétablir la paix entre les hommes.**

Or célébrer n'est pas seulement commémorer. Certes c'est arracher à l'oubli, à l'amnésie coupable, des créations ou des découvertes, de concepts, de valeurs, et de principes que l'humanité au prix de longs efforts a mis des siècles à élaborer mais c'est aussi montrer qu'ils sont destinés au présent et à l'avenir, donc être défendu et promu pour nous préserver de la discorde et de la barbarie. Il convient donc lorsqu'on célèbre, de rappeler, de rendre grâce et de transmettre aux générations de toutes origines, qui entrent dans une culture qui leur préexiste, la connaissance et la réflexion sur des avancées qui représentent un privilège dont nous n'avons plus ou peu conscience.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce tableau de Vermeer 1632-1675, reconnu pour s'être intéressé à la peinture d'histoire, intitulé « ars pictoria » ou « l'atelier du peintre » de 1665, et qui la représente avec la trompette de la renommée, (renommer) et tenant dans ses mains le volume des œuvres de Thucydide, 460- 400 av. J.C ... Il rompt avec les récits poétiques des annalistes avec Hérodote en particulier. « **L'histoire doit être une acquisition pour les générations à venir** car l'histoire n'est pas une distraction passagère, qui charme l'esprit par ces fictions mais une *activité théorique qui dégage des lois strictes qu'il n'est pas au pouvoir des dieux de modifier à leur fantaisie.* » Il y a des chaînes de raison comme le dira plus tard Descartes ; faire connaître les causes et les raisons des événements. **La pensée s'émancipe du mythe, le logos du « mythos ».** L'histoire rompt pour la 1e fois avec l'apologétique et l'hagiographique pour conquérir son indépendance et sa visée d'objectivité ; pour se soustraire à toute tentative de falsification ou de négation. Écrite la plupart du temps par et pour ou sous le contrôle la caste sacerdotale ou aristocratique elle est écrite à partir d'une *visée d'indépendance vis-à-vis de toute tutelle.* C'est la naissance d'un nouvel esprit : l'esprit laïque.

Sur l'affiche enfin tout le monde a pu reconnaître une reproduction du célèbre tableau d'Eugène Delacroix (1798-1863) qui lui aussi a recours à l'histoire qui en 1831 compose « la liberté guidant le peuple ». Cette allégorie de la liberté fait explicitement référence aux événements violents des journées de juillet 1830 au cours de laquelle

le peuple de Paris s'était soulevé contre Charles x et en particulier ses lois sur la liberté de la presse.

II°) LA LAÏCITÉ.

C'est un de ces privilèges que nous fêtons aujourd'hui. Une fête est une réjouissance, et il convient en effet de se réjouir de tout ce qui constitue un espoir de développement d'épanouissement de tout homme dans la liberté. Nous nous réjouissons de quoi ? Non pas d'une union mais d'une séparation. Car il y a des unions stériles et des séparations fécondes ; fécondes sont celles qui font sortir de la fusion ou de la confusion. D'une séparation, qui comme très souvent est à l'origine d'une naissance. D'une double naissance à l'autonomie, celle du politique et celle du religieux, auparavant dans une relation ou fusionnelle ou duelle, de face à face, d'affrontement. « Séparererere » s'engendrer dit le verbe latin entendu par J Lacan en deux mots disjoints, qui donnent le terme de parturition.

Exception française dit-on, mais qui n'a d'exceptionnel que d'avoir, guidée par des idéaux issus de la philosophie des lumières, conçu et construit un dispositif juridique qui, par un acte de séparation permet de sortir de la guerre plus que bimillénaire que se livrent le politique et le religieux; de la guerre des religions entre elles : la guerre des dieux, de rendre impossible la domination d'une religion hégémonique ou de n'importe quelle idéologie totalitaire sur les consciences et de garantir ainsi la paix civile. « L'Etat chez lui, l'église chez elle ». (Victor Hugo).1850. Mais par église il faut entendre toute institution qui **appelle** les hommes « Ekkaléo » à se soumettre à des croyances considérées comme unique source de salut. En les **accusant, en leur reprochant** de ne pas partager leur vérité, leur doctrine. *Sharia* signifie d'abord et essentiellement « voie tracée » et selon Jacques Berque, l'étymologie évoque « le chemin des troupeaux vers l'abreuvoir ». Le souci du bien public commun ne peut s'accommoder d'un tel désir d'hégémonie sur les consciences ou d'une guerre entre les religions existantes pour conquérir cette hégémonie.

L'existence d'une loi permettant de passer **d'une simple déclaration ou proclamation d'un droit**, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 à **son incarnation** dans une **loi, dans un dispositif juridique** qui garantit, à la réflexion, une quintuple émancipation. Cette séparation réalise effectivement :

1) L'émancipation du politique par rapport au théologique, de l'État par rapport aux Eglises,

2) Des Églises par rapport aux États. En ce sens un athéisme d'État de type stalinien est aussi éloigné de l'idéal laïque que le furent ou le sont aujourd'hui les figures des religions d'État.

3) Des Eglises entre elles. Aucune ne peut être considérée comme moins représentative qu'une autre en fonction de l'importance de ses fidèles. Comme dans le confessionnalisme, système de gouvernement qui distribue le pouvoir politique d'une façon proportionnelle entre différentes communautés religieuses.

4) De l'individu par rapport à sa communauté. Voir les accusations d'hérétique, d'apostat, de mécréant, d'infidèle et les pressions exercées à l'égard de ceux qui ne croient pas, qui ne croient plus, ou veulent changer de religion.

5) De l'individu dans son rapport avec lui-même qui **s'interroge sur la valeur de ses valeurs**. Là est bien la mission ultime de l'École de la république : « rendre la raison populaire » comme l'affirmait Condorcet mais la raison critique et non la raison dogmatique et comme le souligne Danielle Salenave qui transmet à l'élève non pas des vérités définitives mais **la perplexité du monde** et qui **doit apprendre à s'éloigner de soi pour se tourner vers l'universel** et non à se complaire dans son appartenance. Car c'est cet éloignement de soi qui permet par cette disposition cultivée, travaillée, de créer du lien. Car la souveraineté du peuple sur lui-même se prépare dans la souveraineté de chaque homme sur ses pensées telle que l'ouverture à la culture universelle permet de construire

Il s'agit bien de **l'affirmation d'un principe et non d'une valeur parmi les valeurs**. Une valeur est par définition subjective et relative et non objective et absolue qui énonce une exigence universelle permettant le libre épanouissement de tout humain: **la liberté de conscience**. (Article I). C'est pourquoi « Elle **garantit** l'exercice des cultes », **sans pour autant reconnaître** à aucune des

options spirituelles la possibilité d'exercer une emprise sur ce qui relève d'une délibération et d'une décision de tous les citoyens : le « **laos** ». L'autorité de l'État affirme ainsi son indépendance vis-à-vis de toute église donc de tout « **cléros** », **de tout clergé, c'est-à-dire de ce qui est réservé à quelques-uns**. C'est en ce sens que l'Article 2 précise : La république **ne reconnaît** aucun culte.

On voit bien ici comment le triptyque républicain Liberté, Égalité, Fraternité s'incarne pour résoudre la difficile coexistence des libertés dans la loi de 1905. Elle en exprime la parfaite application. Aujourd'hui ce sont les mêmes qui contestent les droits de l'homme et la laïcité.

Il faut être frappé de cécité et de surdité pour ne pas voir que la question de la coexistence des communautés sous une loi commune fait difficulté en France, en Europe Allemagne, Angleterre, Pays bas, Norvège qui avouent publiquement l'échec de la solution multiculturaliste et sur toute la planète, Canada, Irak, Egypte, Bengladesh. Aujourd'hui, les replis identitaires avec leurs clôtures mortifères creusent non pas des fossés mais des abîmes qui font oublier que l'idéal de notre république est tourné **vers la citoyenneté et l'humanité**. Les droits de l'homme et du citoyen en préambule de notre constitution. Bousculée par des revendications identitaires qui invoquent le respect de la différence sans s'occuper des exigences du « faire société », jusqu'à revendiquer une différence des droits, la laïcité, et les principes qui lui sont associés pourraient s'effacer à l'âge de la « tolérance multiculturelle ». Tolérance qui de compromis en compromission nous conduit à tolérer l'intolérable. Beaucoup d'ignorance, de paresse de couardise et de mauvaise foi conjuguées pour affaiblir et dénaturer **un principe** qui n'est qu'un principe de coexistence des libertés. C'est ainsi que pour « l'adapter » aux exigences communautaires et donc de signifier par là qu'elle est dépassée, on s'emploie à brouiller la notion, à essayer de l'affubler de qualificatifs soi-disant destinés à la moderniser : laïcité blanche, positive, ouverte, inclusive

Or la laïcité, il convient de le rappeler, **n'est pas une opinion parmi les autres, elle est un cadre pour la libre expression des opinions. Ce n'est pas une option spirituelle particulière. C'est**

pourquoi on ne saurait la négocier sans cesse au gré des fluctuations du paysage religieux et des rapports de force qui les sous-tendent Ce n'est pas une figure de l'universel qui débouche sur une uniformisation. C'est pourquoi il convient de rappeler la distinction entre **un universel de cadre et d'un universel de contenu**. Un universel de cadre ne cherche pas à imposer une manière de penser ou d'agir à diriger les consciences par l'énoncé d'une orthodoxie ou d'une orthopraxie.

A l'argument d'autorité qui caractérise tous les dogmes l'esprit laïque substitue l'autorité de l'argument, celui auquel on souscrit librement après l'avoir soumis à examen des autres et de soi-même ; l'obéissance à un homme étant servitude et l'obéissance à la raison qui est en nous, liberté.

Clément Stora

Président de C.L.I.O.